

DELEGATION DE M. Didier CAZABONNE

D -20090387

Coopération décentralisée Bordeaux. District de Bamako (Mali). Appui à la formation de formateurs des cadres municipaux de l'environnement. Mise en place de la Première Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement (BUPE). Autorisation. Décision.

Monsieur Didier CAZABONNE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Ainsi que vous le savez, le Mali s'est récemment engagé dans un vaste programme de protection de l'environnement et de lutte contre l'insalubrité. «Une feuille de route » élaborée en 2007 à la suite d'un Conseil Interministériel est spécifiquement destinée aux autorités municipales de Bamako pour :

- intégrer la dimension environnementale dans toutes les politiques économiques, sociales, transversales ou sectorielles,
- rechercher et mobiliser des ressources financières nécessaires y compris l'organisation régulière de tables rondes avec les « Bailleurs de Fonds » potentiels : la Banque Mondiale et la Banque africaine de développement se penchent actuellement sur la problématique globale des déchets liquides et solides et la réalisation d'un schéma d'assainissement de l'agglomération bamakoise,
- initier des partenariats internationaux pour renforcer les capacités professionnelles du personnel municipal en matière de protection de l'environnement.

C'est ainsi que, de par son expérience et son savoir-faire au travers de la gestion de sa propre « Brigade Verte », la Ville de Bordeaux a été sollicitée par la Ville de Bamako pour assurer « l'ingénierie de formation » des agents nouvellement recrutés pour composer la première Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement (BUPE) du Mali, mise en place dans le cadre d'une politique de gestion de proximité des questions environnementales.

Une Brigade pour protéger l'environnement à Bamako, pourquoi ?

La Ville de Bamako demeure aujourd'hui confrontée à de grosses difficultés en matière de respect des dépôts d'ordures ménagères (points de ramassage des déchets) et d'élimination d'objets volumineux lorsqu'ils sont déposés illégalement sur la voie publique, à l'instar des autres capitales ouest africaines, actuellement confrontées à d'énormes problèmes liés à l'environnement (déchets liquides et solides, foisonnement des bidonvilles, surpeuplement, absence quasi-totale de structures locales d'application des règlements de police administrative, ...)

Elle couvre une superficie de 26.750 ha et est subdivisée en 6 communes regroupant 69 quartiers dont 19 quartiers sont à mi ou non lotis. Sa population est estimée, en 2006, à 1.690.471 et son rythme de croissance urbaine est actuellement le plus élevé en Afrique (et le 6ème au monde).

C'est pour résoudre les nombreux problèmes de salubrité et instaurer des mécanismes nécessaires à la gestion concertée de l'environnement que Bamako a fait appel, à Bordeaux, dans le cadre de la Coopération Décentralisée entre les deux villes.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'appui technique et pédagogique apporté par la Ville de Bordeaux au District de Bamako et permet de donner les moyens intellectuels et

Séance du lundi 20 juillet 2009

logistiques à ces fonctionnaires maliens composant la BUPE pour qu'ils assurent l'amélioration du cadre de vie de la population de Bamako.

Les actions s'articuleront ainsi de la manière suivante :

1ère phase : juillet 2009 : Ce premier cycle sera axé sur la prévention et la surveillance de la salubrité publique, mais également du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité.

2ème phase : décembre 2009. Ce deuxième cycle sera axé sur le volet « Communication » notamment sur les rapports « population – brigade ».

3ème phase : février 2010. Accueil en stage, par le biais des services de la Mairie de Bordeaux, à savoir la Police Municipale, la Voie Publique et la Propreté, des encadreurs maliens de cette Brigade Urbaine de Protection de l'Environnement.

Le budget prévisionnel de ces trois phases 2009 et 2010 est de 90 030,72 €.

Le montage financier est le suivant :

Ministère des Affaires Etrangères	37 215,36 €
Mairie de Bordeaux	37 215,36 €
Participation du District de Bamako (hébergement, restauration, transport local)	15 600,00 €

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser M. le Maire :

- à signer la convention d'application
- à engager la somme de 37 215,36 € correspondant à la part de financement de la Mairie de Bordeaux
- autoriser M. le Maire à encaisser une recette de 37 215,36 € correspondant à la part de financement du Ministère français des Affaires Etrangères et à l'imputer sur le budget 2009 de la Direction Générale des Relations Internationales - CRB / CEX : RINTER – fonction BX 041 – compte 74718

M. CAZABONNE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, comme vous le savez certainement le Mali s'est engagé récemment dans un vaste programme de protection de l'environnement.

Le Gouvernement Malien a donné une feuille de route à la Ville de Bamako, ville jumelle de Bordeaux, pour essayer de régler et d'apporter des solutions aux problèmes énormes que traverse la ville en termes d'hygiène et de traitement des dépôts sauvages des ordures ménagères.

Rappelons que Bamako c'est 1.700.000 habitants.

C'est dans la continuité d'une action que nous avons déjà engagée qu'il vous est proposé trois phases de formation des personnels de la Brigade Urbaine pour la Protection de l'Environnement qui est l'équivalent de notre Brigade Verte :

Séance du lundi 20 juillet 2009

Une première phase en juillet 2009 basée sur la prévention et la surveillance de la salubrité publique, la tranquillité et la sécurité.

Une deuxième phase en décembre 2009 pour la communication sur les rapports entre population et brigade.

Une troisième phase qui aura lieu à Bordeaux en février 2010. Il s'agit de l'accueil en stage, par le biais des services de la Police Municipale de Bordeaux, la Voie Publique et la Propreté, de tous les encadreurs maliens de cette brigade.

Cette opération est financée à égalité par le Ministère des Affaires Etrangères pour 37.215 euros, la Mairie de Bordeaux et bien sûr le District de Bamako.

M. LE MAIRE. -

Merci. Voilà une très bonne opération.

Pas d'objections ? Pas d'abstentions ?

(Aucune)

ADOPTE A L'UNANIMITE